



Monsieur Charles LABOURE
Président de la Communauté de Communes
du Pays d'Urfé
42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs
les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet,
Le vendredi 24 janvier 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 30 janvier 2025 à 20h
Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé *
55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 ;**
- Approbation du règlement d'utilisation du minibus électrique ;**
- Participation au projet de Piscine Municipale de St Just en Chevalet ;**
- Modification du tableau des effectifs ;**
- CDG42 / Consultation complémentaire santé ;**
- Participation au financement de l'association Etamine ;**
- ADMR / Fonctionnement de l'ALSH ;**
- Prestation de maîtrise d'œuvre / Programme de voirie 2025 ;**
- Convention PCAET avec le SIEL TE.**
- Atelier Partagé télégestion.**

Séance de travail :

- Interventions et questions diverses.**

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,
Charles LABOURE

NB : Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.

Merci de votre compréhension.